

Sujet : [INTERNET] enquête publique - za de bramard CC Loire Semène

De : David Charbonnier <direction@paysdemontfaucon.fr>

Date : 30/05/2022 09:48

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

A l'attention de M. le Commissaire Enquêteur de l'enquête publique relative au projet d'aménagement de la ZA de bramard porté par la CC Loire Semène,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la contribution de notre collectivité à l'enquête publique citée en objet dont le projet est porté par une Communauté de Communes voisine avec laquelle nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années, et notamment sur les aspects économiques.

Merci de bien vouloir accuser réception du présent message.

Restant à votre disposition,

Cordialement.



David CHARBONNIER
Directeur
04 71 65 74 12
direction@paysdemontfaucon.fr

37, rue centrale - 43290 Montfaucon-en-Velay
Tél. : 04 71 65 74 10 - Fax : 04 71 65 74 11
accueil@paysdemontfaucon.fr
www.cc-paysdemontfaucon.fr



— Pièces jointes : —

contribution CCPM za bramard CCLS 05.2022.pdf

30 octets



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE MONTFAUCON**
37, Rue Centrale
43290 MONTFAUCON
Tél : 04-71-65-74-10 / Fax : 04-71-65-74-11

CONTRIBUTION ENQUETE PUBLIQUE
PROJET DE ZA DE BRAMARD (ST-DIDIER-EN-VELAY)
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE-SEMENE

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon souhaite émettre un avis favorable de principe au projet porté par la Communauté de Communes Loire Semène d'aménager la zone d'activités de Bramard située sur la Commune de Saint-Didier-en-Velay, faisant l'objet actuellement d'une enquête publique.

Les cinq intercommunalités réunies au sein du Pays de la Jeune Loire (dont la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon) ont fait le choix de porter une ambition commune en matière de développement économique, qui s'est matérialisée dans les orientations inscrites au sein du Schéma de Cohérence Territoriale adopté par le Pays et mis en œuvre depuis 2017 dans sa version révisée.

Ce projet s'inscrit totalement dans cette ambition.

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon ne s'estime compétente pour juger du contenu technico-environnemental du dossier de l'enquête publique, mais elle souhaite affirmer avec force qu'il est indispensable de faire confiance à la collectivité qui porte ce projet pour avoir pris l'ensemble des décisions les plus pertinentes et mesurées au regard des enjeux d'aménagement inhérents au projet (techniques, environnementaux...) et avec la concertation nécessaire et utile qu'elle a souhaitée.

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon rappelle en outre que la Communauté de Communes Loire Semène est une collectivité représentée par des conseillers communautaires élus démocratiquement au suffrage universel direct qui ont vocation en toute légitimité à assurer les affaires publiques de leur territoire par des choix œuvrant à l'attractivité de son territoire.

Fait à Montfaucon, le 25 Mai 2022,

Bernard SOUVIGNET,
Président,